

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE DE LOCMARIA

Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île-en-Mer, s'est réuni publiquement à la salle du conseil municipal après convocation légale, sous la présidence de Dominique ROUSSELOT, Maire de Locmaria.

Nombre de conseillers en exercice	: 15	Date de convocation	: 2 avril 2024
Nombre de conseillers présents	: 10	Date d'affichage et de	
Nombre de conseillers votants	: 14	Publication	: 9 avril 2024

Etaient présents : Marie THUILLIER, Thomas BRON, Réjane CONAN, Anne-France NAUDIN, Aurélie BAUR, Marie-José JUGEAU, Maurice GAULAIN, Damien RIBOUCHON et Sylvie LE PAN.

Absent excusé n'ayant pas remis pouvoir : Christophe SAMZUN

Absents excusés ayant remis pouvoir :

- Didier LE GARREC ayant remis pouvoir à Marie THUILLIER
- Yolaine DE CRUZ ayant remis pouvoir à Réjane CONAN
- Rozen MAHEVO ayant remis pouvoir à Anne-France NAUDIN
- Edouard BANNET ayant remis pouvoir à Thomas BRON

Secrétaire de séance : Damien RIBOUCHON

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

4) COTISATION 2024 A L'ASSOCIATION NATIONALE DES ELUS DU LITTORAL

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'adhésion de la commune à l'Association Nationale des Elus du Littoral, et autorise celui-ci à mandater la somme de 150.00 euros, forfait d'adhésion 2024 pour les communes de moins de 1000 habitants.

Fait et délibéré,
A Locmaria, le 8 avril 2024.

Le Maire,
Dominique ROUSSELOT



Le Maire,
Dominique ROUSSELOT

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 056-215601147-20240408-0608042024-DE

Après discussion, les élus, à l'unanimité, émettent un avis favorable à l'établissement d'une convention d'occupation privative pour ce local, dans les conditions proposées par Monsieur le Maire. Ils autorisent Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Monsieur le Maire remercie Madame Anne-Céline LALLEMAND pour son implication dans la vie locale de Locmaria. Ce commerce a déjà toute sa place au sein du bourg, et vient étoffer de façon pérenne, l'équipe des commerçants de Locmaria. Il ne doute pas du succès que rencontrera ce nouvel établissement, celui-ci ayant déjà fait ses preuves l'an dernier. Il souhaite également une bonne saison à tous les commerçants de Locmaria. Locmaria est riche de nombreux commerces à l'année.

Fait et délibéré,
A Locmaria, le 8 avril 2024.

Le Maire,
Dominique ROUSSELOT


 Le Maire,
Dominique ROUSSELOT

